

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025 A 18H30

Nombre de membres en exercice : 14
Présents : 9
Absents : 5
dont représentés : 4

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Suffrages exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marie-Françoise MASSEI, Camille ROSSI, Lucette AMARO, Antoine ANTONA, Hélène AUBRY, Simon FIDELI, Patrick RINIERI

Date de la convocation :
3 avril 2025

Absents :

Barbara CASINI, Marina EVANGELISTI (procuration à Paul BERNARDI), Elodie MARSILJ-PELLICCIA (procuration à Camille ROSSI), Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI), Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Pascal LECCIA)

Délibération affichée en mairie
le : 17 avril 2025

Télétransmission au contrôle de
légalité le : 16 avril 2025

Secrétaire de séance : Lucette AMARO

Accusé réception reçu
le :

Délibération n°002-004-2025 : Vote des taux d'imposition 2025

Le Maire présente l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 (état 1259 transmis par les services fiscaux) :

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 521 957	27,70	93,35	2 053 000	568 681
Taxe foncière non bâties (TFNB)	4 033	79,24	189,38	4 000	3 170
Taxe d'habitation (TH)	375 380	21,57	61,92	361 500	77 976
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	85 914	20,34	43,13	95 800	19 486
				Total	669 313

Il rappelle qu'une majoration de 58% de la taxe d'habitation, désormais relative aux résidences secondaires, est applicable depuis le 1^{er} janvier 2024 :

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	328 728	21,57	58,00	316 800	39 634	58,00	

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE CAURO

Le Maire propose pour 2025 de maintenir les taux appliqués, à savoir :

- taxe foncière sur le bâti 27.70 %
- taxe foncière sur le non bâti 79.24 %
- taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) 21.57 %
- cotisation foncière des entreprises 20.34 %

Le produit attendu est donc estimé à 708 947 €.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **FIXE** les taux d'imposition pour 2025 comme suit :

- taxe foncière sur le bâti 27.70 %
- taxe foncière sur le non bâti 79.24 %
- taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) 21.57 %
- cotisation foncière des entreprises 20.34 %

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,
Pascal LECCIA

